

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

LUNDI  
15

DÉCEMBRE  
1975

N° 59  
1,50 F

Belgique - Luxembourg : 15F

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

éditorial

## ENCORE 4 INCULPATIONS

## LIBERONS LES EMPRISONNÉS

Les arrestations et les inculpations devant la Cour de Sécurité de l'Etat se poursuivaient encore à la fin de la semaine. Manifestement le gouvernement ne veut pas relâcher son œuvre de provocation et de répression, tandis que la «gauche», au delà de ses divisions et attermolements ne veut pas prendre clairement et effectivement la défense des syndicalistes emprisonnés.

S'attaquant dans un premier temps à des soldats du contingent, il prétend empêcher la solidarité qui se fera entre les soldats et la classe ouvrière lors des affrontements importants qui se préparent inéluctablement. Mais en inculquant aussi des militants syndicaux, un pas révélateur était franchi dans la répression. Depuis le régime de Vichy et l'occupation nazie, on n'avait jamais vu de syndicalistes, en si grand nombre et des responsables poursuivis devant un tribunal d'exception comme la Cour de Sécurité de l'Etat.

Or en choisissant de lancer son offensive sur la question de l'armée le gouvernement savait qu'il choisissait un terrain dont le caractère pouvait gêner une riposte massive et et rapide. Parlant de «complot international», et de «puissance étrangère» il cherchait à diviser les travailleurs qui savent bien la nécessité d'une défense nationale, ceci à une époque où la rivalité des deux superpuissances accroît le danger de guerre mondiale et fait peser une menace sur l'indépendance de notre pays. Mais il

est clair que par l'inculpation des soldats et syndicalistes emprisonnés, le gouvernement a en fait porté une première attaque d'envergure contre les libertés syndicales.

Si le P«C»F et le PS les abandonnent à la répression, les travailleurs eux se sont mobilisés en masse à Besançon (5 000 manifestants) à Dijon (1 500 jeudi à une manifestation appelée la veille)... pour exiger la libération des emprisonnés et la levée des inculpations.

Cette riposte s'impose ; il faut la poursuivre, l'élargir, la renforcer. Car les attaques portées par le gouvernement contre le mouvement syndical à propos de l'armée lui sert de prétexte pour tenter de nous habituer à une répression plus massive plus systématique contre les syndicats, contre les travailleurs. Et même cette répression est déjà engagée. Alors que des délégués syndicaux sont licenciés après une grève, comme ceux de Paris-Rhône à Lyon, à Caen des syndicalistes CFDT de Blaupunkt ont été perquisitionnés pour des motifs totalement étrangers à la question de l'armée, mais pour une lutte que les travailleurs ont menée dans cette usine contre les cadences et pour des augmentations de salaires.

C'est cette liberté syndicale, c'est le droit de grève qu'ont voulu défendre les 3 000 travailleurs de Caen qui ont manifesté dans la rue.

suite p. 4

## LES GRÉVISTES DE BRANDT

## " 300 F. TOUT DE SUITE C'EST LE MOMENT "

(voir nos articles sur Brandt-Lyon  
et Thomson-La Roche-sur-Yon p. 5)

les travailleurs d'Esswein-Thomson votent l'occupation...



Ce qui se passe à Brandt démontre que la période où le chantage à la crise pouvait paralyser l'action des travailleurs de l'entreprise, est largement dépassée. Vendredi, tout le monde le disait et notamment les ouvriers les plus anciens dans la boîte : «jamais, on n'était sorti comme ça si nombreux, de tous les ateliers, de toutes les nationalités, tous ensemble». Depuis 6 mois, marqués par plusieurs luttes d'ateliers, l'idée qui s'imposait était : «contre la crise, il faut se battre». Mais les luttes récentes restaient localisées à un atelier. Avec la grève à l'autre usine à la Roche sur Yon, mais surtout la grève de Paris-Rhône, où les nombreux ouvriers de Brandt sont venus discuter avec les grévistes, manifester avec eux, l'idée a mûri de lutter tous ensemble.

suite p. 5

## PORTUGAL

## dissolution du MFA, chasse aux soldats progressistes

La dernière réunion du conseil de la Révolution, vendredi dernier est une nouvelle étape dans la reprise en main de la situation par les forces réactionnaires après l'échec du coup d'Etat du 25 novembre. Elle constitue une tentative pour mettre au pas tout ce que l'armée portugaise pouvait compter de progressistes dans ses rangs, et pour interdire qu'à l'avenir des éléments des forces armées portugaises puissent se solidariser avec les luttes des ouvriers et des paysans. Les mesures suivantes ont été prises :

• suppression des tribunaux militaires révolutionnaires, créés pour juger les officines réactionnaires impliqués dans le coup du

28 septembre 74 et du 11 mars 75. (c'est un pas vers l'amnistie des militaires inculpés, surtout que d'après certaines sources venant du Conseil de la Révolution, les prisonniers seraient amnistiés pour Noël : ceux de la PIDE et ceux du 28 septembre et 11 mars.)

• l'interdiction à tous soldats ou officiers d'appartenir à une organisation politique ou même d'avoir des liaisons avec elle. «Les forces armées sont sous les ordres du Conseil de la Révolution par l'intermédiaire du chef d'état-major des armées jusqu'à ce que la constitution les mette sous les ordres des organismes du pouvoir consacrés».

suite p. 6

## stationnement interdit : un PV et une balle dans le bras

François Laplace est Antillais, employé de la RATP. Il n'avait pas d'opinion sur la police. Maintenant, il en a une. Pour avoir garé sa voiture en stationnement interdit, il a reçu une balle dans le bras. C'est de son lit d'hôpital, à St Antoine, où on ne lui a pas encore extrait la balle par crainte de léser le bras, qu'il m'a raconté son «histoire» : «vendredi, en prenant ma voiture, j'ai trouvé une demande d'enlèvement par la fourrière.

De ma voiture, j'ai essayé d'enlever la contravention qui allait avec, elle est tombée par terre. A ce moment, deux policiers en mobylette arrivent. L'un d'eux me demande mes papiers, et m'a fait un PV, pour «jet d'objet sur la voie publique». Cela m'a fait plutôt rire, parce que tout autour, il y avait des tas d'ordures. C'est d'ailleurs là que j'ai posé ce nouveau PV. L'autre policier est arrivé, et il a dit

suite p. 4



# DANS NOTRE COURRIER

## LES LECTEURS EN DÉBATTENT

### DEVENEZ CORRESPONDANT DU JOURNAL

Envoyez chaque jour vos critiques, vos suggestions, vos propositions d'articles au : QUOTIDIEN DU PEUPLE en téléphonant au : 208 65 61 Paris de 8 h. 30 à 13 h.

Voilà ce que pensent du Quotidien du Peuple trois de ses lecteurs (fidèles). Pour plus de simplicité, nous vous adressons nos critiques rubrique par rubrique :

**Tête page :** éviter les gros titres (ça prend de la place et ça fait Parisien Libéré), la formule de l'éditorial est bonne. A quand les «billets quotidiens» ou la «perle du jour» ?

**Le courrier :** il faut que tous les lecteurs s'y mettent (et nous les premiers d'ailleurs) pour transformer cette page de «cahier de revendications» en page d'articles vivants (anecdotes ou expériences personnelles, événements de la vie courante).

**Luttes ouvrières :** c'est le point fort du journal ; mais nous regrettons deux choses :

- articles géographiquement ou historiquement mal situés.

- les déclarations des grévistes, des ménagères, ou jeunes, prises à la sauvette ont un caractère peu crédibles. Sont-elles véridiques, reflètent-elles une opinion générale ou choisissez-vous les déclarations qui mettent en avant ce qui va le plus dans le sens de votre point de vue ? (anti-révisionnisme, conscience de classe, nécessité de la révolution).

**Politique internationale :** C'était jusque-là un des points faibles du journal... Ceci dit, on note une très nette amélioration à propos du Portugal (l'envoyé spécial, les deux articles de fond qui mettent fin aux théories floues des trotskistes, des révisos et Cie).

### communiqués

Nous vous envoyons le communiqué des éducateurs et éducatrices du foyer maternel de Reims. Ils souhaitent par le Quotidien du Peuple faire connaître leur lutte, de manière à rompre l'isolement. salutations de Chalons/s/ Marne

Le Foyer Maternel accueille des jeunes mères célibataires avec leur enfant ou enceintes afin de les aider à surmonter les nombreuses difficultés nées d'une maternité non souhaitée et qu'elles assument souvent seules.

Ces adolescentes marquées déjà d'une enfance difficile sont mises à l'écart, par leur grossesse, des circuits sociaux habituels. L'accouchement va donc représenter un choc psychique, physique et affectif. L'objectif de l'équipe éducative est :

- la prise de conscience de leurs problèmes, afin qu'elles puissent choisir librement le statut social où elles se reconnaîtront.

Le Conseil d'Administration nie les problèmes spécifiques de la maternité et exige une pédagogie du type F.J.T. (Foyer Jeunes Travailleurs).

**Conflit :** Ce même Conseil d'Administration est composé de gens dit «de gauche» apparte-

Tout ce qui a rapport à la santé nous paraît très bon (dénonciation de la médecine capitaliste, le bloc-notes, mise en avant de l'esprit «servir le peuple»), ainsi que la dénonciation de la montée de la répression (policière, anti-jeunes, anti-ouvrière, raciste...).

Les articles sur les paysans et les femmes sont trop rares et trop faibles.

**Télé :** ça va. Mais tout ce qui a trait à la culture et à l'art est faible (peu de critiques, peu d'enquêtes). Rien ne nous permet d'acquiescer un point de vue solide sur la culture (définition et reconnaissance des cultures bourgeoise et prolétarienne).

Le feuilleton sur Liévin : c'est autre chose que les histoires débiles des autres quotidiens !! C'est, comme pour Norbert Truquin, le Peuple qui prend la parole.

Et pour finir, croyez-vous que compter sur ses propres forces veut dire compter uniquement sur les lecteurs, les journalistes et les militants du PCR (ml) ?

**Pourquoi ne pas compter aussi sur l'expérience et l'action des groupes qui développent dans des domaines particuliers un point de vue juste («Le Peuple Français» sur l'histoire, «Les Handicapés méchants», certaines associations de travailleurs immigrés, de paysans associations culturelles...).**

**Pourquoi ne leur ouvrez-vous pas vos colonnes autrement que sous forme d'interviews ?... à vous de répondre...**

Le Quotidien du Peuple publication du PCR (ml)  
Adresse postale : BP 225 75 924 Paris cedex 19  
CCP n°23 132 48 F Paris  
Directeur de publication : Y. CHEVET  
imprimé par IPCC Paris distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

nant à différents partis ou organisations : PSU, CFDT, ACO, CGT. Il refuse le statut de patron et propose l'autogestion. Après un an d'autogestion et face aux objectifs pédagogiques et politiques de l'équipe, le Conseil d'Administration agit en fait en patron :

- Il licencie de façon déguisée un des membres de l'équipe en faisant une interprétation de la Convention Collective 1966, dans son sens le plus restrictif et l'utilise contre les droits des travailleurs.
- rupture d'un contrat de travail.

**La lutte :** Mis en face de leurs contradictions par la grève, ils feignent d'entamer le dialogue et promettent la réintégration. Les grévistes reprennent le travail pour favoriser le dialogue. En fait de dialogue, le Conseil d'Administration licencie définitivement l'éducateur en question. Il retire la gestion et restructure les 3 foyers, qu'il gère par la nomination d'une directrice unique, dont le rôle sera d'imposer une pédagogie réactionnaire pour ces trois foyers. Cette restructuration met en évidence la reprise d'un pouvoir patronal.

Le Conseil d'Administration est incompétent par rapport au travail qu'il veut diriger.

Nous avons remarqué avec plaisir que vous teniez compte des critiques émises par les lecteurs ; aussi, nous espérons que celles-ci vous seront utiles.

Sans être membre du PCR nous soutenons le Quotidien du Peuple et nous espérons qu'il passe le plus vite possible à 12 pages

Tu as raison de noter qu'il faut que les lecteurs envoient encore davantage de correspondances pour rendre la page «courrier» plus vivante. A ce propos nous tenons à la disposition de nos lecteurs qui nous envoient régulièrement leurs articles et leurs témoignages, des cartes de correspondant du Quotidien du Peuple, qui pourront les aider dans ce travail.

Tu as raison aussi, pour ce qui est

afin qu'il soit une arme de plus en plus efficace pour les travailleurs.

Amicalement  
L. employé des PTT  
J. étudiant  
M. chômeur  
Paris 14<sup>e</sup>

PS : ci-joint, notre modeste contribution 100 F par chèque.

des différents groupes de paysans, d'ouvriers, d'intellectuels qui militent sur un front particulier (logement, histoire, luttes des femmes, handicapés, etc...) et qui voudraient collaborer au journal, nous sommes bien sûr prêts à les associer à la rédaction.

Quant aux autres questions que tu poses, notamment sur les «luttes ouvrières» nous y reviendrons prochainement.

### Correspondant du Quotidien du Peuple

specimen

Nom : .....

Numéro : ..... (à rappeler à chaque correspondance)

Adresse : .....

Tel : .....

Pour soutenir le Quotidien du Peuple, pour un 12 pages six jours sur sept des affiches, des calendriers sont à votre disposition. le calendrier 10 F, l'affiche 10 F PASSER VOS COMMANDES les fêtes de fin d'année doivent être l'occasion de renforcer encore le soutien au journal

## sur la Sécurité Sociale

Je voudrais ajouter d'autres renseignements concernant la Sécurité Sociale. L'article paru dans le Quotidien du Peuple de lundi expliquait la situation à la fois des assurés mais également des employés. Je constate que les directions adoptent les mêmes principes dans toutes les caisses. Nous sommes obligés de travailler au rendement et cela a plusieurs conséquences : le travail est fait trop rapidement et bien souvent ce sont les assurés qui en subissent les conséquences. Pour aller plus vite, il n'existe presque plus de conscience professionnelle, les pièces demandées aux assurés sont classées et ne sont pas traitées, ainsi ils ne touchent rien ou alors après s'être déplacés souvent plusieurs fois, ils abandonnent et l'affaire se termine. Si les assurés ne réclament pas quand ils ont quelque chose à toucher, la Sécurité Sociale ne fait rien, elle attend qu'ils se manifestent. Que d'argent gagné sur le dos des travailleurs.

Le rendement également est très important pour nous. Les salaires, les promotions sont liés au rendement. Dans bien des caisses, il est fait par les cadres des tableaux avec le rendement individuel par semaine. Mais en plus les conditions de travail se dégradent, l'ambiance est pénible. Ainsi la direction est sûre qu'aucune action ne sera engagée car elle fait miroiter à chaque individu le poste futur. Mais depuis quelque temps, des luttes s'engagent pour s'opposer au rendement.

Je n'ajouterais qu'une seule chose. Enfin un journal qui parle de nos conditions de travail à nous, employés de la Sécurité Sociale.

Rennes

Le Conseil d'Administration a une position patronale. Le Conseil d'Administration utilise la répression pour conserver le Pouvoir.

Pour tout renseignement, soutien financier, écrire ou téléphoner F. M. 5, rue St Pierre les Dames, Reims (T.40-40-11)

### Lariboisière Section CFDT

Le syndicat CFDT de l'hôpital Lariboisière voudrait vous faire part d'un scandale concernant les agissements de l'Agence Nationale pour l'Emploi et de l'Assistance Publique.

Tout le monde sait que les hôpitaux manquent de personnel de toutes catégories.

Tout le monde sait aussi que le budget de la Santé est de plus en plus maigre. Tout le monde sait enfin qu'il y a des chômeurs à ne plus savoir où les inscrire.

Avec toutes ces évidences, voici le scénario mis au point par l'ANPE et l'Assistance Publique :

On prend des jeunes qui, pour la plupart, ont déjà travaillé mais qui ne touchent aucune indemnité de chômage et on les envoie dans les hôpitaux faire un stage de « pré-formation » de trois mois. Ce stage consiste à faire 4 heures, minimum, de ménage par jour aug-

menté de vagues cours de culture générale et d'entretiens plus ou moins académiques avec du personnel hospitalier de bonne volonté. Au bout de ces trois mois, s'ils ont donné satisfaction, ils devraient être nommés agent hospitalier (c'est-à-dire fille ou garçon de salle) avec possibilité de suivre des cours de formation d'aide-soignant.

Mais :

1) Ces « pré-formés » touchent 377 francs par mois, c'est-à-dire 4,28 francs l'heure de ménage ; ce tarif est ridicule même par rapport au SMIC.

2) Pour un travail effectif ils ne sont même pas payés au SMIC, ce qui remet en cause la notion même du SMIC.

3) S'il s'agissait d'une véritable pré-formation en vue d'une formation avec intégration, il faudrait, comme il est de règle dans l'administration, dégager au préalable des postes budgétaires. Or, il n'y a aucune création nouvelle de postes.

4) Lorsque l'Assistance Publique embauche vraiment, le nouvel arrivant est nommé directement agent hospitalier intermittent ou temporaire. Il aura, lui aussi, la possibilité de suivre des cours de formation et de promotion. Mais il touche un salaire de 1750 francs par mois environ.

Pour nous CFDT, c'est un véritable scandale. C'est exploiter, de la façon la plus abominable, la plus éhontée, la détresse physique et morale de ces personnes qui s'accrochent au plus petit espoir, mais qui seront, pour la plupart, irrémédiablement rejetées.

Cette pré-formation qui ne veut rien dire (faut-il trois mois pour apprendre à laver un couloir ou un escalier, même dans un hôpital ?) n'est qu'un rideau de fumée ; cela permet à l'Assistance Publique d'avoir du personnel quasiment gratuit et à l'ANPE d'effacer quelques chômeurs.

C'est l'Assistance Publique qui a été choisie comme ballon d'essai. Déjà on parle d'embaucher pour l'A.P. et d'autres administrations, selon les mêmes méthodes, des dactylos, des secrétaires... avec un stage de huit mois.

Nous vous demandons de publier cette lettre ou d'en donner la publicité qui vous conviendra le mieux. Nous pensons que cette affaire, qui n'en est qu'à son début, ne doit pas rester confidentielle, mais portée sur la place publique car elle pourra concerner à des degrés divers, des milliers de personnes à la recherche d'un emploi.



**lutttes ouvrières**

**Caisse d'Epargne des Bouches-du-Rhône**  
**«Il faut que l'on soit tous ensemble jusqu'au bout»**

Depuis le mercredi 12 novembre, quelques 650 employés de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône sont en lutte, principalement pour l'augmentation des effectifs et l'ouverture de bureaux supplémentaires adaptés à l'accroissement des opérations.

«Au bureau de Saint-Antoine, ils se marchent les uns sur les autres» nous dit un employé. Les assemblées générales quotidiennes, réunissant 450 à 600 personnes témoignent de la volonté d'obtenir satisfaction.

«Les auxiliaires voudraient bien nous soutenir mais leur contrat ne sera pas renouvelé» disent les grévistes. «Nous sommes tous passés par là, c'est pas marrant».

**LES TENTATIVES DE BRISER LA LUTTE...**

Depuis le début de la grève, le conseil d'administration de la Caisse d'Epargne a tout mis en œuvre pour faire avorter le mouvement, pour empêcher qu'il prenne de l'ampleur sur le plan national. Il aurait bien voulu recruter des auxiliaires intérimaires (par l'intermédiaire de boîte d'intérim) mais c'est interdit par les accords nationaux : «En cas de grève du personnel, ne pourrait être embauchés que les auxiliaires prévus dans le plan d'embauche annuel». Ainsi, 20 auxiliaires prévus ont été embauchés depuis le début du conflit. Le conseil d'administration a bien essayé de recruter des intérimaires en affichant des

annonces à l'école supérieure de commerce pour des emplois temporaires et bien rémunérés, mais les étudiants ont refusé et dénoncé ce rôle de briseur de grève.

Le conseil d'administration a accepté d'ouvrir des discussions (non des négociations), devant l'échec de toutes ses tentatives de division llettre faisant appel à la conscience professionnelle, au «bon sens de père de famille) et a lâché des miettes qui ont soulevé la colère des grévistes. «Il joue le pourrissement» disent tous les employés. En réponse, des débrayages régionaux ont été déclenchés et des délégations ont été reçues.

**CONTRÉS PAR LES GRÉVISTES**

Depuis le 1<sup>er</sup> jour de grève, les grévistes se retrouvent chaque matin en assemblée générale, la commission exécutive fait le compte rendu des discussions et avance de nouvelles propositions d'action qui sont débattues. L'un des membres de la commission tient à préciser «Il faut que l'on soit tous ensemble jusqu'au bout, il ne doit pas y avoir d'arrière pensée pour préserver l'unité».

Le problème de la reprise de la popularisation est posé à ce tournant décisif du conflit. Il faut informer les épargnants sur les raisons du durcissement de l'action. L'idée aujourd'hui qui fait son chemin est celle de l'extension à toutes les caisses d'épargne.

Robert RIVIERE

**les ouvriers de Caterpillar contre Securex**

**NOUVELLE ÉTAPE : AU TRIBUNAL DES PRUDHOMMES**

En juillet 75, deux ouvriers avaient refusé le contrôle de Securex, Caterpillar leur a alors supprimé les indemnités complémentaires. Avec la section CFDT, ils réclament des dommages devant les Prudhommes.

Beaucoup de monde dans la salle, des ouvriers de Caterpillar en majorité. L'un des ouvriers précise d'emblée : «Ce sont les conditions de travail qui sont cause de l'absentéisme, bien sûr, l'absentéisme a augmenté après la mensualisation, c'est normal, avant les gars, même si ils étaient malades hésitaient à se soigner, à s'arrêter à cause des pertes de salaire. Avec la mensualisation, on peut mieux se soigner et c'est pour cela qu'on s'est battu pour l'avoir».

Son collègue explique comment l'individu de Securex s'introduit chez les malades. L'avocat dénonce ensuite la tactique des patrons qui consiste à donner d'une main pour reprendre de l'autre.

**LA CGT POUR LES CONTRÔLES MÉDICAUX**

Et c'est alors qu'en cours d'audience, la direction de la CGT se porte partie civile et réclame le franc de dommages et intérêts pour atteinte à un

Il faut dire que jusqu'alors, en dehors d'appeler avec la CFDT à un débrayage au mois d'octobre, les responsables de la... étaient complètement désintéressés de cette question, ils n'ont rien fait pour mobiliser les gars de Caterpillar.

Aux yeux de la majorité de l'assistance, cette intervention a été perçue comme une manœuvre visant à récupérer l'affaire. Et, dès l'instant où l'avocat de la CGT a ouvert la bouche, le débat a tourné autour de : «Comment contrôler les ouvriers en arrêt de maladie».

Les dirigeants de la CGT sont contre Securex mais pas contre les contrôles «à condition qu'ils soient bien faits... avec l'accord du malade, que dit l'avocat CGT : «L'employeur peut en effet contester la maladie de ses ouvriers, dans ce cas, d'un commun accord avec l'ouvrier malade, il fixe un tiers, médicijn de la sécurité sociale ou autre, qui se chargera d'effectuer le contrôle» et de donner un exemple, les contrôles par l'administration : les PTT. Il aurait pu ajouter la SNCF. Rappelons qu'au débrayage d'octobre, les cheminots avaient dénoncé ce type de contrôle.

L'avocat de Caterpillar n'en espérait pas tant, car pour lui, Securex ou autre chose, cela n'a pas grande importance, l'essentiel est que le patron puisse exercer un contrôle sur la ma-

ladie de ses ouvriers. En cela, il a trouvé un soutien inattendu... de la part de la direction de la CGT.

Le jugement sera prononcé le 8 janvier.  
 Corr. GRENOBLE

**Lyon : 1 500 handicapés «Ce n'est qu'un début, nous reviendrons»**

Jeudi soir, au grand espoir de Pradel, 1 500 handicapés, témoignage vivant de la société dont il est le gérant, sont descendus sur une place décorée à grands frais à l'approche des fêtes de Noël et sont venus troubler le climat de sérénité dans lequel on essaie de nous endormir en cette époque de l'année. Quelques heures avant, Pradel suppliait encore les organisations de handicapés de renoncer à cette manifestation. 1 500 handicapés sont descendus dans la rue avec les mots d'ordre : «Non à la ségrégation, une intégration» «pas de charité, du travail, des logements, des transports» «Loi d'orientation, bidon» «Pradel, Gagnaire, pour qui votre métro ?». Le métro, cela a été le détonateur de cette manifestation, alors que Pradel leur avait promis pour la première ligne, 7

stations accessibles, il n'y aura que celles situées de plein pied, c'est à dire le départ et... le terminus ! C'est sur le mot d'ordre «Ce n'est qu'un début, nous reviendrons» que s'est terminée la manifestation.

Chez les handicapés, la détermination de lutter est grande. «Si nous sommes infirmes, c'est souvent à la suite d'accidents de voiture, d'accidents du travail, de maladies mal soignées... nous n'accepterons pas de mourir dans des hospices où les conditions de vie sont souvent scandaleuses et inacceptables, comme les valides nous voulons vivre et travailler mais un vrai travail dans de vraies usines ou dans des administrations avec un vrai salaire».

Corr. LYON

**vers la grève générale des foyers Sonacotra**



«L'ensemble des foyers Sonacotra en coordination prennent des décisions communes sur chaque point.»

**plate forme de la coordination des foyers**

- Le comité de coordination est indépendant de tout parti politique et de toute organisation syndicale.
- Le comité rejette toute négociation foyer par foyer avec la Sonacotra.
- Le comité de coordination rejette toute responsabilité sur le retard dans le paiement des loyers, étant donné que c'est la Sonacotra qui retarde les négociations.

**NOUS RECLAMONS :**

- 1/ La reconnaissance, par écrit, du comité de coordination et des résidents de chaque foyer ;
- 2/ Pour tous les foyers Sonacotra, que le tarif actuel des loyers soit réduit de 50 % et bloqué ;
- 3/ Le changement du règlement intérieur et la reconnaissance par la Sonacotra et par écrit des points suivants :
  - droit de visite 24 H sur 24, sans différence de sexe ;

- droit de réunion et libre expression ;
- droit de passer des films avec débat libre et autres activités culturelles ;
- interdiction, pour tout individu, de pénétrer dans les chambres sans l'accord ou la présence du locataire ou du comité, en cas de problèmes graves ;
- pas d'expulsion de locataire sans l'accord du comité des résidents ;
- droit à un tableau d'affichage libre à la disposition des locataires ;
- affichage des chambres vides et attribution aux premiers demandeurs (et non à la tête du client) ;
- assimilation du statut de résident à celui de locataire ou reconnaissance du statut de locataire ;
- changement de tous les anciens gérants et remplacement par des concierges ;
- le budget d'animation doit être porté à la connaissance des résidents par affichage et doit être géré avec la collaboration du comité des résidents ;
- les bénéfices du bar doivent être intégrés dans le budget d'animation.

**manœuvres de la direction de la Sonacotra**

Faisant suite à une convocation de la direction de la SONACOTRA adressée au Comité de Coordination pour le 12 décembre 75, une délégation du Comité de Coordination représentant 30 foyers en lutte s'est présentée à 18 heures au siège de la SONACOTRA, 42 rue Cambronne Paris 15<sup>e</sup>.

En préalable à la discussion, les représentants des locataires ont demandé la reconnaissance officielle du Comité de Coordination. En réponse, Monsieur Mengin, directeur du logement imposa à tous les délégués présents de reconnaître et de signer séparément, foyer par foyer, un protocole d'accord édulcorant les revendications essentielles des résidents.

Ce protocole, préparé par la CGT (U.D. Seine - St Denis) et l'Amicale des Algériens en France, a été signé par un seul délégué (sous la pression et le chantage à la justice) au nom des foyers Allende - St Denis et de la Courneuve.

A cette seule condition, les délégués présents seraient autorisés à participer à la réunion du 17 décembre 75 avec le Secrétaire d'Etat aux immigrés pour fixer le prix des loyers.

Devant cette manœuvre de la SONACOTRA, la Coordination des foyers a pris acte du refus de négocier sur les bases de la plate-forme revendicative élaborée par l'ensemble des résidents.

La Coordination a signifié au représentant de la Direction que la lutte continuait jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

Le Comité de Coordination



**politique**

*suite de l'éditorial*

Et c'est bien ces graves menaces que fait peser la politique répressive du gouvernement giscardien. Par les provocations contre des syndicalistes ces dernières semaines il prépare une remise en cause des quelques libertés dont peut profiter la classe ouvrière sous la dictature du capital.

Le capitalisme étant entré dans une crise dont il ne se relèvera pas, la bourgeoisie envisage la solution la plus autoritaire qui soit, pour maintenir son pouvoir, pour préserver

son système d'exploitation et d'oppression que les travailleurs se préparent à abolir.

Que le gouvernement ne se fasse pas trop d'illusions. Ils briseront ses tentatives de leur arracher progressivement les libertés syndicales et le droit de grève.

Ils poursuivront et renforceraient la mobilisation déjà engagée ces derniers jours pour exiger la libération des militants emprisonnés.

Fabien VAUDOIS

**stationnement interdit : un PV et une balle dans le bras**

SUITE DE LA UNE

« quand ils font les mariages, il faut les embarquer ». J'ai été alors chercher ma fiancée, et, au retour, les camions d'enlèvement étaient là. Il m'ont fait avancer la voiture pour embarquer une DS qui était derrière. C'est pour cela que j'avais mis le moteur en route. A ce moment, une voiture de la police est passée, ils ont sifflé, elle s'est arrêtée. Un flic est venu, et m'a dit : « Si tu ne veux pas venir, on t'emmène de force, et je m'occuperai personnellement de toi ».

C'était pas tellement rassurant, et je n'ai pas voulu sortir. J'ai fermé la fenêtre. C'est à ce moment qu'un autre, que je n'avais pas vu est arrivé, a foncé sur la portière. La vitre a volé en éclats. J'ai senti une brûlure au bras. Je suis sorti, le bras en sang, il m'avait tiré dessus. Tout autour, les gens criaient « assassins », « racistes... ». D'autres policiers étaient arrivés sur place, mais François Laplace a dû aller lui-même dans une pharmacie, où un externe qui était là par hasard l'a emmené d'urgence à l'hôpital. Et c'est là qu'il apprit la version « officielle », selon laquelle il aurait essayé de foncer sur un policier. « Avec les mobylettes juste devant, et le camion derrière, je ne vois pas bien comment j'aurais pu faire. Ils sont prêts à tout pour cacher la vérité. Comment se fait-il que parmi tous les gens attroupés, personne n'ait témoigné ? Quand Ponia-towski leur a dit qu'ils pouvaient tirer, ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd ».

Mr Laplace a porté plainte contre X, pour être sûr que sa plainte ne soit pas rejetée. Assisterons-nous à un procès dans deux ans, où les policiers témoins auront tout oublié ? Un dernier détail... le policier qui a tiré était stagiaire... heureusement, car un policier chevronné comme le commissaire de la brigade anti-gang de Marseille n'aurait pas raté son coup...



**STRASBOURG : PLUS DE 1 500 ÉTUDIANTS MANIFESTENT A STRASBOURG**

A la suite de l'interpellation de trois étudiants pour avoir collé des affiches réclamant les droits démocratiques dans l'armée, un mouvement de grève s'est spontanément engagé dans les universités strasbourgeoises.

Une première victoire a été obtenue. La libération du dernier des 3 étudiants encore détenus, Jean-Jacques Talpin, qui reste cependant encore menacé de la Cour de Sécurité de l'Etat.

Dans l'assemblée générale où étaient représentées les différentes facultés, un appel à la mobilisation de tous les étudiants de France, a été lancé pour protester contre la répression et exiger l'abolition de la Cour de Sécurité de l'Etat et l'abrogation de l'article 84 (qui punit de 5 à 10 ans de détention criminelle la participation à entreprise de démoralisation de l'armée). Une manifestation de plus de 1 500 personnes a défilé pendant 2 heures dans le centre ville jusqu'au Palais de Justice, aux cris de « Libérez nos camarades » et « Nous voulons tous être inculpés ». Rappelons que 2 militants strasbourgeois de la CFDT, Armand Jung et Raymond Murer restent actuellement détenus à Paris.

**DANS LA CFDT, LE REFUS DU CHANTAGE**

Dijon : une réunion de l'UD CFDT avec la participation des syndicats de la Chimie, de la métallurgie, de la Santé, des PTT, le SGEN... débattait de la riposte à la répression contre les soldats et les militants emprisonnés.

Après le refus de l'UD de sortir un tract avec le texte de celui de Besançon expliquant les raisons des emprisonnements, 6 syndicats se sont engagés à le sortir tout de même, malgré des pressions de l'UD prétextant des risques de répression, et bloquant un débat de fond sur l'armée. Par contre, le conseil du syndicat des métaux l'engage et ses dirigeants ne sont pas prêts à céder au chantage des dirigeants ne sont pas prêts à céder au chantage des révisionnistes sur la CFDT : « videz vos gauchistes d'abord, et on fera l'unité syndicale ». Ce refus du chantage est le même dans d'autres syndicats, et dans la section CFDT de bourgogne-Electronique.

**FABRE DEMEURE A LA TÊTE DE SON OFFICINE**

Deux semaines après les radicaux de la majorité, ceux de gauche tenaient leur congrès. Contrairement à leur homologues de la majorité, les radicaux de gauche n'ont pas fait d'éclats, l'opposition Fabre Brousse s'est déroulée sans passion dans l'ambiance feutrée du PLM Saint Jacques. Fabre a été réélu sans difficulté.

radicaux de gauche ont opté pour la suppression du poste de vice-président. Désormais, le président aura seul la direction du Mouvement. Comme les radicaux de Péronnet, les radicaux de gauche sont à la recherche d'une voie qui les distingue de leurs alliés.

Sur cette question, deux



Le discours creux, la phrase emphatique, dans la tradition des notables radicaux ont occupé une bonne partie de ce congrès. Tel orateur a invité ses collègues à « restituer à l'homme son identité ». Hormis ces déclarations inconsistantes, le congrès devait se prononcer sur une réforme des statuts, et élire un président. Tirant les leçons des péripéties du tandem Fabre Cailavet et du ralliement de ce dernier à la majorité, les

courants se sont affrontés, l'un mené par Brousse, partisan de suivre Cailavet dans le rapprochement avec la majorité présidentielle, l'autre représenté par Fabre favorable au maintien dans l'union de la gauche. Le succès de Fabre a été d'autant plus facile que les récentes attaques de Chirac contre le PS ont très provisoirement éloigné les perspectives d'un élargissement de la majorité présidentielle aux socialistes. Le maintien dans l'union de la gauche, est encore pour le MRG le meilleur garant d'une augmentation du nombre de leurs sièges de députés et de conseillers généraux. Sur ce point, Fabre a indiqué qu'il exigerait plus de concessions du PS. Il a un atout pour cela, malgré son faible poids électoral, le PS a besoin de l'appoint des voix radicales pour devancer le PC au 1<sup>er</sup> tour des élections, c'est ce qui avait permis à Chatterault à Edith Cresson de devancer le candidat du PC.

Ces considérations d'ordre électoral l'ont évidemment emporté sur les problèmes de l'heure comme la répression du mouvement des appelés et des syndicalistes. Qui s'en étonnera.

**L'UDR SUR LES MARCHÉS**

Ils étaient dans la rue. « D'habitude, on colle les affiches, ou on va visiter les vieux, mais cette fois, on est dans la rue ». Effectivement, l'UDR était dans la rue, cohabitant avec les diffuseurs de l'Humanité Dimanche. Un inspecteur de police, un contremaître « avec moi, les ouvriers savent ce que c'est qu'un chef... », un briseur de grève de la RATP, ils étaient une demi douzaine, en ordre serré derrière une table recouverte d'affiches frappées de la croix de Lorrain,

à hurler « pour la liberté, adhérez à l'UDR... » ou encore « Chirac, Chirac ! ». Dans ce quartier populaire de Paris, on est un peu surpris : « Mais qu'est-ce qu'ils viennent faire ici, avec leur Chirac, ils croient peut-être qu'on va adhérer à leur machin, alors que son gouvernement nous escroque un peu plus chaque jour ! » De temps en temps, entre deux hurlements, un monsieur bien mis leur exprime son contentement : « j'espère qu'on va souvent vous voir,

maintenant ». Il n'en faut pas plus pour satisfaire ces « défenseurs de la liberté » d'ailleurs très chatouilleux sur ce sujet. Personne ne passe à leur stand, mais dès qu'on leur pose quelques questions, leur « chef » s'avance : « vous ne seriez pas à gauche, par hasard ? parce que vous savez, nous, les gens de gauche, on les repère vite, on a l'habitude... ». Les libertés seraient-elles menacées par l'intervention systématique des CRS contre les grévistes, par les fichiers établis par

les services parallèles genre SAC pour remplir les stades le moment venu ? Pas du tout : « Ce sont des racontars, la police n'intervient que lorsque les équipements des usines sont menacés... De toute façon, le droit de grève est dans la constitution, mais c'est la liberté du travail qui est le plus souvent menacée ».

L'inspecteur de police UDR de gauche, tient-il à préciser ce qui laisse rêveur sur les opinions d'un UDR de droite) sait de quoi il parle...

**Les camps en URSS : UNE RÉALITÉ EMBARRASSANTE POUR LE PCF**

Judi soir la télé présentait un film qui aurait été tourné en URSS sur les conditions de détention des prisonniers politiques en URSS. L'ambassade d'URSS n'a jusqu'à présent que publié un bref communiqué qualifiant la projection du film de « geste inamical », sans pour autant démentir clairement l'existence de telles pratiques. Le PCF, qui s'évertue à nous vanter les mérites de l'URSS qualifiée d'Etat socialiste, mesurant le discrédit qu'un tel film peut jeter sur sa « campagne sur les libertés », a aussitôt exigé un démenti plus explicite sur le film, prenant d'avance ses distances au cas où « le film ne serait pas un faux ». On comprend l'embaras de M. Marchais, mais le communiqué du PCF ne change strictement rien. La question n'est pas de savoir si le film est vrai ou faux, elle est de savoir que la réalité décrite dans le film, la répression des détenus politiques et des masses populaires est elle parfaitement exacte : la réalité quotidienne en URSS, qu'enjolive si bien M. Marchais, c'est le capitalisme restauré, c'est l'exploitation des travailleurs, leur oppression, la répression contre ceux qui se révoltent...

Cette oppression subie par les travailleurs soviétiques suscite la révolte que les nouveaux bourgeois d'URSS tentent d'étouffer et empêchent qu'elle filtre en dehors des frontières. Mais ils ne peuvent empêcher que cer-

tains faits soient connus, même avec retard. L'absentéisme se développe et surtout les grèves perlées. Officiellement, en 1973, 59 millions de journées de travail ont été ainsi « perdues » en URSS. Pour la seule Géor-

gie (5 millions d'habitants) 4 millions de journées de travail ont été « perdues », malgré une féroce répression. Dans les usines, des « sections de loi » ont été mises en place, et des commissions de discipline sont chargées de renvoyer ou d'amputer les salaires des « absentéistes ». Les primes sont supprimées et les opposants licenciés. Pourtant, le mouvement s'amplifie. Le nombre d'officiers de police « disparus en mission », mais aussi les décrets sur l'augmentation des effectifs de répression et la construction de nouveaux tribunaux de prisons témoignent du développement de la protestation organisée des ouvriers en URSS. Rassemblements et manifestations se développent, et parfois se heurtent violemment à l'appareil de répression de la bourgeoisie soviétique : 1967, lutte de grande ampleur contre la répression à Tchikent ; l'armée assassine plusieurs ma-

nifestants. Novembre 1967, des milliers de travailleurs de l'usine de tracteurs de Khar'kov sont en grève. En mai 1969, manifestation violente des ouvriers de la centrale hydro-électrique de Kiev. Septembre 1972, plusieurs milliers de grévistes dans les rues de Dniepropéetrovsk. Plus récemment encore, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans certaines villes industrielles. Toutefois, il est très difficile de connaître exactement l'étendue de ces grèves et la répression qui les brise. Car, sur ces luttes du prolétariat soviétique, pèse un double silence : celui de la bourgeoisie bureaucratique soviétique, mais aussi celui de notre bourgeoisie qui ne parle la plupart du temps des opposants en URSS que s'ils s'avèrent non seulement des opposants à Brejnev, mais aussi des anti-communistes convaincus, comme Soljenitsyne, Sakharov...

Toutefois, on sait que les manifestants sont déportés dans les camps, où ils forment l'essentiel des détenus. On connaît les conditions de détention en URSS. Dans les camps, les détenus politiques sont mêlés aux droits communs, la nourriture est insuffisante alors que les détenus sont épuisés par le travail obligatoire souvent très dangereux ; quant aux soins médicaux ils sont accordés après demande auprès du Ministère de l'Intérieur. Les visites et la correspondance sont limitées, les colis interdits, et les peines aggravées pour un rien : détention solitaire, transfert dans des camps plus durs, voire même procès en cours de détention en l'absence de l'accusé.

Ces conditions de détention sont celles des ouvriers et paysans lorsqu'ils se révoltent contre la restauration du capitalisme et ses effets sur les conditions de vie.



# LA THOMSON EN LUTTE

LYON

## "contre la crise, il faut se battre"

SUIVE DE LA 1

Amputant la paye de plusieurs centaines de francs, par une retenue sur les primes de fin d'année, les ouvriers ont répondu par une riposte massive. Deux ateliers se sont mis immédiatement en grève, assiégeant le bureau du chef et expulsant carrément ceux des délégués CGT qui poussaient à reprendre le travail pour «négocier». Puis, vendredi, les travailleurs ont répondu massivement à l'appel de la CFDT de débrayer et de se rassembler massivement à l'heure du casse-croûte. Les 2/3 de l'usine se retrouvent rue de Gerland sous les fenêtres de la direction; les travailleurs scandent «300F tout de suite, 300F c'est possible et c'est le moment» «non à la récupération, Boisset peut payer».

La direction déclare «nous discuterons quand vous aurez repris le travail». Les travailleurs, unanimes, crient «non on ne reprend pas»; les gens du P«C»F qui manipulent la section CGT demandent la parole. Ceux-ci parviennent à dire «ce qu'on demande c'est une reprise momentanée», leur voix est couverte par les huées de la masse des travailleurs de Brandt. Les responsables de la CGT voyant la situation leur échapper totalement, tentent les discussions de petits groupes: «la grève est minoritaire, on va à l'échec». Les travailleurs avec qui nous discutons, les désignent du doigt et

se rapprochent d'eux: «attention, ils veulent casser la grève». La contestation des positions révisionnistes dans la lutte, prend un caractère de masse. Les travailleurs, avec leur section CFDT, décident alors d'occuper le haut des escaliers qui conduisent aux bureaux de la direction. Les revendications sont scandées sans relâche: «Là, on se sent unis, forts,

le sentiment général lancé: «on restera dans la cour parce qu'on l'a tous décidé, les maîtres c'est nous». L'équipe de l'après-midi, mise au courant, va rejoindre les grévistes, dans sa grande majorité.

De nombreuses discussions ont lieu avec la cellule de l'usine du PCR (ml) qui anime la section CFDT. On reparle beau-



Les travailleurs d'Esswein - Thomson manifestent dans les ateliers...

décidés à balayer tout ça». L'enthousiasme est grand. A la cantine, on décide d'aller contacter la totalité des ouvriers de l'usine et amplifier le mouvement. «Là, les discussions sont libres, fraternelles».

A 13h, on est plus nombreux que le matin, près de 1 000 ouvriers rassemblés. Tandis que le directeur réclame l'évacuation, une ouvrière représentant

le coup de la façon dont la grève de Paris-Rhône a été brisée par l'UFTM CGT. Beaucoup de travailleurs évoquent la nécessité d'un nouveau «mai 68» et «qu'on devra diriger nous-mêmes» disent-ils. Aujourd'hui, lundi, il va falloir décider: «poursuivre la lutte, tout de suite, la renforcer ou bien reporter l'épreuve de force après les fêtes».

Corr. Lyon

LA ROCHE-SUR-YON

## déjouer les manœuvres de la direction

«La Vendée a connu un développement du point de vue de l'industrie dans les années 60, mais cela s'est vite arrêté». Joseph Allain responsable de l'Union Départementale CFDT poursuit: «Ce qui domine largement dans le département, c'est l'entreprise du type familial à part les deux plus importantes, Fleury Michon (1 700 travailleurs) et Esswein Thomson (1 350 tra-

nitives s'annoncent à Coex, à Saint Gilles...

Vendredi, la direction par diverses manœuvres a réussi à faire signer plusieurs non-grévistes. Utilisant ces signatures pour traduire dans les heures qui ont suivi 10 délégués au tribunal des référés elle tente ainsi de briser le mouvement qui se durcit. C'est l'envoi aussi à tous les

des grévistes, et l'unité de tous ceux qui luttent. Il doit être l'occasion de rassembler autour de ceux d'Esswein l'ensemble des travailleurs vendéens en lutte contre la politique de crise de la bourgeoisie.

Ce doit être également l'occasion de s'unir avec les travailleurs de Brandt Thomson du même groupe à Lyon, qui luttent comme leurs camarades de la Roche sur les conditions de travail et l'augmentation uniforme des salaires. Ils luttent aussi contre la répression. Les travailleurs de Lyon ne manqueront pas d'apporter leur soutien aux travailleurs de la Roche pour demain, jour du procès, les travailleurs vendéens seront aussi présents devant le tribunal pour exiger l'arrêt immédiat de toutes poursuites à l'encontre des délégués CGT et CFDT. Ceux-ci dans le cadre des assemblées générales ont permis aux travailleurs de s'exprimer librement, de décider des formes de lutte et de la conduite de l'action. C'est grâce à cette démocratie que les travailleurs ont su déjouer les plans de la direction, c'est grâce à cette démocratie qu'ils ont pu organiser avec leurs sections syndicales la popularisation sur tout le département.

José GARCIA

travailleurs de lettres individuelles avec enveloppe timbrée pour l'organisation d'un vote qui serait contrôlé par huisser. Toutes ces manœuvres montrent bien l'enjeu de la lutte.

Comme les travailleurs ont réussi à déjouer les plans de la direction en obtenant le report du jugement à demain, Cet affrontement ne peut que renforcer la détermination

Envoyez votre soutien à  
CFDT - CGT ESSWEIN  
85000 LA ROCHE SUR YON

## dans le commerce

Egé Chambéry

la FNAC en grève

Au magasin EGE, à Chambéry, les employées continuent leur lutte, plus que jamais décidées à obtenir satisfaction. Samedi avait lieu une manifestation de soutien des consommateurs dans le magasin, montrant par là que la lutte, au fur et à mesure, rencontre un écho favorable de la part de la population. Suite à la manifestation, un chômeur a accompagné aux employées en lutte un bouquet de fleurs accompagné d'une carte «bon courage et ne baissez pas la tête». Les grévistes ont fait un panneau pour expliquer cette forme de soutien aux clients qui ont approuvé cette initiative. Le directeur a tenté à plusieurs reprises d'enlever les panneaux. Les employées qui luttent pour l'augmentation des effectifs ont embauché une chômeuse. Le patron ne dit rien quand elle travaille mais proteste si elle «met de l'animation dans le magasin»! Dans la société capitaliste, comme il a été dit dans un tract samedi «les vendeuses sont là pour vendre, et les clients pour payer». L'ensemble des employées comprend maintenant la nécessité d'élargir la lutte: «entre nous, il y a une bonne unité». Aujourd'hui, il est prévu de faire un tract d'information distribué à tous les ouvriers et employés sur Chambéry. L'employée auparavant au chômage le distribuera devant l'ANPE. Chambéry est une petite ville bourgeoise, sans tradition ouvrière et les employés d'EGE rencontrent encore plus de difficultés qu'ailleurs pour élargir le soutien. «Mais nous sommes bien déterminées à gagner!»

Depuis le mardi 9 décembre, le secteur librairie de la FNAC, rue de Rennes, est en grève. La plate-forme revendicative porte sur l'obtention d'une prime de fatigue (égale à un demi 14<sup>e</sup> mois de salaire), une augmentation de 150 francs mensuels pour les salaires de moins de 2100 francs et de 100 francs pour les plus de 2100 francs, et l'attribution d'une heure quotidienne de formation destinée à la lecture et à l'information. Le patron de «gauche» avait proposé cette année une participation aux bénéfices mais les employés ont rejeté la proposition en question.

Jeu de la grève s'est durcie et il a été décidé d'intervenir à l'extérieur du magasin afin d'informer le public (tracts, panneaux, discussions) sur les conditions de travail du personnel.

La riposte de la direction ne s'est pas fait attendre, faisant intervenir ses flics contre les employés en grève; l'un d'eux fut sérieusement blessé et a eu un arrêt médical de 12 jours pour incapacité de travail. A la suite de cette agression, l'ensemble du personnel débrayait vendredi pendant une heure et demie.

La direction veut imposer ses conditions pour négocier et veut laisser pourrir le conflit. Les employés sont déterminés à aller jusqu'au bout pour obtenir satisfaction, ils sont soutenus par les clients qui viennent chaque jour discuter avec les grévistes et leur exprimer leur solidarité.

## 430 MILLIONS POUR SE BLANCHIR

Monsieur Leducq n'aime pas qu'on étale son linge sale en public. Monsieur Leducq est le patron des blanchisseries de Pantin, dont les ouvrières s'étaient mises en grève pour exiger la réintégration d'un délégué syndical, et l'amélioration des conditions de travail. C'est pour avoir révélé dans quelles conditions travaillaient les ouvrières de cette blanchisserie, en reprenant leurs témoignages, que plusieurs journaux sont poursuivis par ce Monsieur Leducq qui leur réclame au total 430 millions: 100 millions à France-Soir, 230 millions à Europe 1 et 100 millions à Libération. Ces poursuites s'accompagnent de pressions sur les ouvrières qui ont révélé dans quelles conditions elles travaillent. Auriez-vous peur de leurs témoignages Monsieur Leducq?

## GRÈVE DES CHEMINOTS

Aujourd'hui et jusqu'au 19 décembre avec pour «point fort» le 18 décembre (jour de la discussion du Conseil Supérieur de la Fonction Publique), les cheminots à l'appel des fédérations CGT et CFDT seront en grève. Cette action décidée par les directions syndicales n'enthousiasme pas les cheminots qui ont vu les limites de ce type de lutte lors des deux journées nationales du 18 novembre et du 2 décembre. Les cheminots savent bien que pour obtenir satisfaction sur leurs revendications (2 000 frs mini, 300 frs pour tous, 104 repos mini pour 40 heures maxi, 6 heures de nuit = 8 heures de jour etc...), un mouvement d'envergure est nécessaire. Ce ne sont pas les propositions fédérales qui le préparent car elles définissent d'avance le cadre limité des actions à entreprendre en prenant bien soin d'empêcher tout mouvement aux périodes des fêtes, pourtant propices pour faire pression sur la direction.



# Allemagne : SOCIAL-DEMOCRATIE ET DICTATURE BOURGEOISE

(3)

Reportage Yves BEAUMONT

## LE PROCÈS BAADER A STAMMHEIM

### "on se croirait revenu au temps du III<sup>e</sup> reich..."

Stuttgart 11 novembre 1975

Stuttgart est la capitale de l'état du Bade-Wurtemberg. C'est une jolie ville : un centre moderne, mais vivant, est étroitement imbriqué dans l'ancien centre, avec son splendide château (imitation de celui de Versailles), son parc, ses vieilles demeures. Le soleil d'automne dore le tout. Les gens déambulent nombreux dans les rues. Apparemment c'est bien l'Allemagne du fameux «miracle économique». Stuttgart semble être une ville où il fait bon vivre.

Cependant, des affiches étonnantes. Partout dans la ville elles annoncent la parution d'un nouveau feuilleton dans le journal BILD, et le texte est plus qu'ambigu : c'est en fait une façon de présenter l'armée nazie de la dernière guerre comme sympathique. Une autre encore, proteste contre l'interdiction de travail formulée contre quelqu'un. Ainsi on pourrait en Allemagne interdire à quelqu'un de travailler ? D'autres affiches dénoncent le chômage. Le «miracle économique ?».

Mais Stuttgart est aussi la ville qu'a choisie la bourgeoisie pour juger ce qu'on appelle le «noyau dur» de la Fraction Armée Rouge de la «Bande à Baader», dont Andreas Baader lui-même, Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin. Et derrière le calme apparent de cette capitale provinciale, des menées politiques plus qu'inquiétantes se déroulent.

Klaus Croissant, ancien avocat d'Andreas Baader, exclu de sa défense en mars 1975, emprisonné pour avoir défendu les idées de son client, montre à quel point la bourgeoisie allemande exploite le procès de la Bande à Baader pour renforcer sa dictature.

Je me rends à Stammheim, l'endroit où sont jugés les accusés, dans la banlieue de Stuttgart. Les membres du Mouvement d'Action Judiciaire que j'ai rencontrés avant de partir m'avaient décrit le lieu, mais le choc est considérable. Le tramway s'arrête à 500 mètres environ de la prison. Il faut terminer le chemin à pied. Une barrière barre le chemin, premier contrôle de policiers armés de mitraillettes : on passe en revue mes papiers. Je suis alors admis

dans l'enclos : un immense enclos entouré de grillages et de barbelés puis un véritable mur de ciment, entre les deux, un chemin de ronde. A l'intérieur, donc dans le même lieu géographique, la prison et la salle du tribunal. Il me faut passer un tourniquet. A nouveau on ausculte mes papiers. Puis on m'emmène dans une petite pièce fermée à clé, on me fouille. On me retire tout ce que j'ai sur moi : montre, appareil de photo, bic, etc... Tout cela est déposé dans un sachet en plastique, puis dans un petit coffre et sera rendu à la sortie. Nouveau tourniquet. Je suis dans un couloir en chicane que barre un autre tourniquet. Là on me refuse de passer car il y a, paraît-il, un problème avec mes papiers. J'attends donc dans ce couloir

de quelques journalistes, d'une bonne moitié de flics en civil (je les ai vus dans la salle de contrôle), et d'honnêtes citoyens allemands venus là un peu comme on va au cirque ou au zoo. Tout autour, des flics en uniforme. Au-dessus, une espèce de balcon de briques du haut duquel veillent d'autres flics. De l'autre côté, le tribunal. Les juges sont installés sur une estrade au fond. Derrière eux, deux rangées de 5 mètres de long de dossiers : c'est le dossier de l'affaire. A côté des trois procureurs en robe mauve, sur la gauche, les avocats commis d'office. L'architecture est significative, qui les a placés au côté des procureurs ! Ces avocats ont été récusés par les accusés mais ils continuent quand même à siéger : il est vrai

A la fin de la séance, la nuit est tombée. Dans cette espèce de bout du monde qu'est Stammheim, on se croirait revenu au temps du III<sup>e</sup> Reich. Les projecteurs éclairent du haut de leurs miradors le chemin de ronde. Sur la route, des patrouilles mobiles, armées arrêtent toutes les voitures.

Le soir, les étudiants protestants et catholiques ont organisé un débat avec Otto Schilly. La salle est comble et attentive. La jeunesse allemande est-elle vraiment aussi endormie qu'on veut bien le dire ?



sinistre. Enfin un individu qui se présente comme officier de police criminelle m'emmène au poste de contrôle. C'est là qu'aboutissent tous les contrôles : chaque flic a un talkie-walkie qui le relie en permanence à ce poste. Là on m'explique que je suis recherché par la police de Hambourg (où je n'ai jamais mis les pieds). En moins de 3 minutes, le fichier fournit par ordinateur les renseignements qui prouvent qu'il s'agit d'une erreur : un avant-goût de ce que Poniatowski nous prépare avec son projet SAFARI. Je peux enfin pénétrer dans la salle du tribunal.

C'est une immense pièce, coupée en deux par une barrière qui ressemble à une salle de sports. Le public est composé

qu'ils touchent 700 marks (1 300 frs) par jour de séance ! Encore plus choquant : les accusés ne sont pas là. La cour les a exclu depuis longtemps et on les juge en leur absence !

L'avocat Von Plotnitz a été exclu comme défenseur d'office hier. Aujourd'hui c'est Otto Schilly, avocat de Gudrun Ensslin qui demande à la Cour si elle a l'intention de l'exclure, comme elle a exclu trois autres avocats la semaine dernière, parce qu'ils défendent déjà d'autres accusés de la Fraction Armée Rouge. La cour ne se prononce pas. Devant l'hécatombe d'avocats qui a eu lieu, la défense demande au président la suspension de séance jusqu'au lendemain pour consulter les accusés. De même l'avocat Mairgünther qui remplace les avocats exclus, voudrait une suspension pour pouvoir étudier le dossier qu'il ne connaît pas. Le président refuse d'enregistrer la question et donc bien entendu de leur donner satisfaction. En signe de protestation, la défense quitte le tribunal.

Cela ne gêne pas le moins du monde le tribunal qui entend le premier témoin de l'accusation (celle-ci en a prévu 1000 !). C'est un flic qui raconte l'arrestation de Baader, Raspe et Meins. Il est tout à fait à l'aise et discute fraternellement avec la cour. On est en famille !

## TERREUR INDIVIDUELLE OU VIOLENCE RÉVOLUTIONNAIRE DES MASSES

La fraction Armée Rouge est plus connue sous le nom de Bande à Baader. Elle se caractérise par un recours systématique à l'action directe contre l'appareil d'Etat bourgeois et l'impérialisme, par ce qu'elle appelle la «guérilla urbaine». Sa théorie comporte un aspect élitiste très prononcé : la guérilla urbaine est le fait de «sujets révolutionnaires» qui ont réussi (comment ?) à se libérer de la domination idéologique et répressive de la bourgeoisie et s'organisent en groupes de combat. La bande à Baader, après avoir organisé de nombreux attentats, notamment contre les camions de la presse Springer, des grands magasins, les forces américaines d'occupation. Andreas Baader, arrêté une première fois en avril 1968, réussit à s'enfuir et ce n'est qu'au terme d'une chasse à l'homme gigantesque qu'il fut à nouveau arrêté en septembre 1972. Ils firent trois grèves de la faim successives pour obtenir le statut de prisonniers politiques, cela aboutit à la mort de l'un d'eux, Holger Meins, le 9 novembre 1974. Leur procès a commencé en mai 1975.

dans les masses, son caractère suicidaire, la bande à Baader est typique d'une forme de la révolte de la petite bourgeoisie, révolte violente mais inconséquente.

C'est la prise de conscience du caractère de cette révolte et de ces actions qui explique l'évolution de Horst Mahler. Celui-ci membre du SDS (organisation d'étudiants d'extrême-gauche), dès 1959, exclu du SPD (parti social-démocrate) la même année, a derrière lui un long passé de lutte anti-capitaliste et anti-impérialiste. Avocat du SDS, il prend part à toutes les grandes mobilisations en RFA : contre l'assassinat d'un jeune manifestant par les flics en 1967, contre l'agression US au Viet-Nam, contre la presse pourrie de Springer, etc... Arrêté et interdit de pro-



Horst Mahler en prison. fession en 1970, maintenu 3 ans et demi en isolement total, il est condamné en 1974 après plusieurs procès truqués à 14 ans de prison pour complicité avec la bande à Baader. Mais en septembre 1974 il fait son auto-critique et se réclame du marxisme-léninisme. Dans une lettre du 31/8/75, il écrit : le fondement le plus important dans le combat révolutionnaire qui est difficile, long et plein de changements, est la confiance dans l'unique force : dans la force créatrice du peuple, auquel on appartient, dans l'énergie révolutionnaire de la classe ouvrière de notre pays, dans l'unité et la capacité de direction du Parti Communiste, enfin dans la capacité personnelle d'aller jusqu'au bout, la ténacité et la résolution de faire la révolution. (paru dans Rote Hilfe, septembre 1975).

### L'EXCLUSION DE L'AVOCAT VON PLOTTNITZ

Von Plotnitz était avocat commis d'office. C'est-à-dire qu'il était payé par l'Etat pour défendre la bande à Baader. La cour lui a retiré cette nomination le 10 novembre. Von Plotnitz a déclaré qu'il continuerait de défendre les accusés en tant qu'avocat de confiance (c'est-à-dire choisi par l'accusé). Mais cela sera très difficile car comme le procès risque de durer plus de 3 ans, il faudra bien qu'il trouve de quoi vivre.

Von Plotnitz a été écarté car il avait tenté d'assurer une défense politique et avait dénoncé cette comédie de justice. La cour lui reproche notamment :

- d'avoir répondu « Heil Doktor Prinzing ! » à une décision du président.
- d'avoir déclaré que le président (Prinzing) devrait se faire remplacer par un général de la Bundeswehr et s'entourer d'officiers.
- d'avoir joué « un rôle délibéré d'agitation et de propagande par des calomnies, des soupçons et des imputations incessantes ».



**cinéma**

**«LE SAUVAGE» OU «AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES»**

1966 - Jean-Paul Rappennau tourne «La vie de château», il met en scène le couple Deneuve-Noiret ; c'est le triomphe de leur amour par delà la guerre de 39/45.

1971 - «Les mariés de l'an II». Le couple Belmondo-Marlene Jobert fait triompher l'amour malgré les vicissitudes de la révolution en 93.

1975 - «Le sauvage», le couple Deneuve-Montand trouve l'amour comme seul refuge dans la société d'aujourd'hui. Rappennau a fait trois films, il a de la suite dans les idées. Ses films sont bien montés. Et il y a de belles images.

Parlons du «Sauvage». Les images sont d'autant plus belles qu'elles filment un petit paradis, le royaume d'un robinson suisse.

Montand, le robinson, en a marre d'être roi du parfum et il a trouvé la solitude dans une île déserte au large du Venezuela. Son paradis, c'est la jungle mais sans serpents ni fièvres, le dénuement avec un minimum de confort (électricité, cuisinière à gaz, joli 8 pièces) ; bref, on a sous les yeux une situation de rêve, une de ces belles images euphoriques qui a conduit un certain nombre de jeunes gens à faire des «communautés» pendant un temps, pour échapper à la vie telle qu'elle est faite dans le système capitaliste. Et Rappennau prend partie dans l'affaire, il sait bien que le système robinson est un leurre. Tout le petit paradis est financé par la femme de Montand qui a pris la tête du conseil d'administration des usines de parfum.

C'est là que Deneuve entre en jeu. Traquée par le démon du monde vénézuélien, aventurière naïve, elle se réfugie sur l'île. Et le château de carte s'effondre.

Montand ne pense qu'à son départ pour retrouver le calme. C'est la guerre entre eux. Oui, mais voilà, il y a l'amour. Le sauvage ne le reste pas longtemps, il tombe amoureux. La grande réconciliation est proche. Montand se met sur son trente et un, mijote un petit poisson. Mais patatra, la société se ramène. Le paradis est incendié. Montand est rapatrié.

Si Rappennau s'arrêtait là, on se dirait «Echapper à la société tout seul, ce n'est pas possible».

Mais non, le robinson refuse de reprendre son travail, fait six ans de prison. Et retrouve sa belle en sortant. Elle l'attendait d'ailleurs ; dans une ferme, une sorte de communauté où on se doute qu'ils se marieront et auront beaucoup d'enfants comme dans les contes de fées. C'est là «Le sauvage».

Le vrai bonheur, c'est l'amour. Là la société n'y peut rien. Rappennau a mis quatre ans pour écrire ce scénario et son tournage a duré plusieurs mois. Le conte de fées a coûté cher et puis c'est un thème un peu rabattu que celui de l'amour au-dessus de la société.

Il y a quatre ans quand Rappennau a eu l'idée de faire ce film, il aurait été à la mode ; c'était la mode des communautés.

Aujourd'hui le rabachage cathéchiste «Aimez-vous les uns, les autres», a fait long feu.

dimanche soir sur A 2

**LES ILLUSIONS PERDUES LA FIN DE LA PETITE NOBLESSE**

Le feuilleton «Les illusions perdues» s'est terminé hier soir. Pour Lucien de Rubempré, c'est l'échec. Venu à la capitale pour y faire fortune, il s'est vu successivement rejeté des milieux influents, puis définitivement banni par la bourgeoisie bancaire. S'étant converti dans le métier de la presse à défaut de pouvoir se faire un nom dans le milieu des écrivains, on lui tend un dernier piège. Il travaille dans un journal «d'opposition» ; sa facilité à écrire le rend gênant. On lui propose alors de travailler dans un journal royaliste. Cela représente de l'avancement. Il accepte, mais aussitôt son brusque changement «d'opinion» le discrédite. Et il part, rentre chez lui. C'est la fin des illusions de ce petit noble. La réalisation de Caseneuve est conforme à l'œuvre de Balzac. Que vaut cette dernière ? Balzac est une source de renseignements extrêmement riches sur leur époque. A travers les illusions de Lucien de Rubempré, c'est un peu celle de toute une petite noblesse qui nous est rapportée. La révolution les a laissés sans ressource suffisante pour continuer de mener leur vie facile. Une fraction pourtant se maintient proche du pouvoir, à Paris principalement et s'em-

plie à maintenir son influence. C'est dans ce contexte que naissent les contradictions en son sein. Les nobles les moins bien placés s'en prennent aux autres. Et dans la presse, les divergences trouvent leurs prolongations.

A cette époque, la presse populaire est muselée, c'est une période de répression terrible contre le peuple. La presse «d'opposition» se limite à traduire les querelles de clans sur la question de l'impôt. La facilité avec laquelle Rubempré passe de son «journal d'opposition» à un journal royaliste montre bien la qualité et la nature de «l'opposition» autorisée à cette époque.

Nous sommes seulement à quelques années de 1830, de cette révolution avortée que la bourgeoisie voulait en douceur, sans la participation populaire. Face à Lucien de Rubempré, à l'arrivisme de l'individu, commence déjà à se dresser le peuple, force collective. Avec les «illusions perdues», Balzac clôt une époque ; celle où la bourgeoisie croyait que l'individu était l'élément essentiel du progrès de la société, pour découvrir en 1830, puis 1848, que l'histoire ne progresse qu'avec la lutte des classes.

**SOIRÉE CULTURELLE POUR LE SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES IRANIENS**

Vendredi soir, l'Union des Etudiants Iraniens en France a organisé une soirée culturelle pour le soutien aux milliers de prisonniers politiques en Iran, la salle était pleine. Les participants ont beaucoup apprécié la chorale de l'UEIF qui a chanté des chants révolutionnaires iraniens glorifiant la lutte du peuple iranien contre le fascisme. Un membre de l'UEIF a exposé la situation actuelle en Iran, a parlé des nombreuses luttes ouvrières, paysannes et étudiantes.

L'UEIF a dénoncé l'agression iranienne contre le peuple Omani, a exprimé sa solidarité aux peuples arabes du Golfe luttant pour l'indépendance nationale. En soutien à la lutte du peuple iranien, un chanteur turc, un groupe latino-américain, le Groupe Musical Arabe et la chorale de l'UGET (tunisiens), section provisoire ont animé la soirée. La soirée s'est terminée avec le chant révolutionnaire de Fath (Biladi) exprimant la solidarité des participants à la lutte du peuple palestinien.

**feuilleton**

de Guy Mory et Jean-Paul Gay

**LIEVIN : LE MINEUR ACCUSE**

Il y a bientôt un an, 42 mineurs étaient envoyés à la mort à Liévin. Une Commission Populaire d'Enquête se mettait en place. Son travail conduisit au Tribunal Populaire de Liévin le 22 mars où la responsabilité des Houillères fut clairement démontrée ; Jean-Paul Gay et Guy Mory ont participé à ce travail avec des mineurs de Liévin, ils ont recueilli de multiples témoignages et en ont fait un livre dont nous publions des extraits.

sont allés voir les veuves pour les mettre en garde contre la commission populaire d'enquête ; à un endroit, le garde a même emporté tous les tracts que la veuve avait reçus. Pour tenter d'intimider les mineurs, les Houillères ont fait appel à la police à plusieurs reprises pour

bles syndicaux lancer des faux bruits contre la Commission populaire, responsables de la CFTC, de FO, véritables syndicats pétroliers, mais aussi de la CGT, disant : «Ceux de la Commission, ils ne connaissent rien... Ils sont là pour ramasser l'argent des veuves». «Réagir contre la

«Nous ne demandons pas la vengeance, nous souhaitons la collaboration de toutes les parties...» précisait Delfosse président de la CGT du sous-sol. Les pressions quotidiennes de la presse officielle, comme «La Voix du Nord» combinant le silence depuis le début sur la Commission Populaire d'Enquête avec les longs développements sur l'enquête officielle, avec des articles blanchissant les Houillères en parlant toujours à propos de la catastrophe de «processus complexe et difficilement prévisible».

céder. C'est un abatteur du 4 de Lens qui parle.

La même chose se passe à la fosse 7... Les déplacements ne sont plus une arme absolue des Houillères. Samedi, à la réunion de la Commission Populaire, un mineur expliquait : «Après la catastrophe, ils m'ont mis au 4 ; j'ai rassemblé des camarades, ils sont d'accord, ils vont venir au tribunal populaire. J'avais une grande gueule, alors on m'a envoyé au 5. Au 5, je me suis trouvé de nouveaux camarades, ils sont d'accord avec moi, ils vont venir au tribunal populaire».

Dans le syndicat, on est obligé de faire attention à ce qu'on dit : «L'autre jour, au 4, un délégué disait au garde : «Regardez les tracts de la Commission, ils ne savent rien du tout». Moi j'ai attrapé le délégué : «Comment ça, ils ne savent rien du tout ?...»

Tout ça, c'est écrit avec des témoignages des mineurs. Nous, on a dévalé au 3, on sait comment ça se passait au 3 ! Le délégué est parti sans rien dire.

(à suivre)

DANS LES MINES LA REPRESSION EST QUOTIDIENNE

DES MENACES DIRECTES CONTRE LES MINEURS QUI ACCUSENT PUBLIQUEMENT LES HOUILLÈRES

Dans les corons, des mineurs qui témoignaient ont reçu des visites des gardes : «Dans ton intérêt, arrête de te montrer, de parler, tu vas perdre ta place». Certains gardes



qu'elle intervienne contre des membres du PCR (ml) qui distribuait des tracts à la sortie des puits.

ET DES CALOMNIES LANÇÉES PAR LES DIRECTIONS SYNDICALES

On a vu des responsa-

bles syndicaux lancer des faux bruits contre la Commission populaire, responsables de la CFTC, de FO, véritables syndicats pétroliers, mais aussi de la CGT, disant : «Ceux de la Commission, ils ne connaissent rien... Ils sont là pour ramasser l'argent des veuves». «Réagir contre la mort des 42, c'est faire le jeu des Houillères, leur donner des arguments pour fermer la mine» déclaraient les responsables de la CGT, pour tenter d'empêcher toute riposte, tout mouvement des mineurs au lendemain de la catastrophe.

LUNDI 15 DÉCEMBRE

TF 1  
18 h 45 - POUR LES JEUNES  
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES  
19 h 40 - UNE MINUTE POUR LES FEMMES  
19 h 45 - LE RENARD A L'ANNEAU D'OR  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - «LE JOUR OÙ LA TERRE PRIT FEU»  
23 h 05 - JOURNAL

A 2  
18 h 30 - JOURNAL  
18 h 40 - LE PALMARES DES ENFANTS  
18 h 55 - DES CHIFFRES ET DES LETTRES  
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES  
19 h 45 - Y'A UN TRUC  
20 h 00 - JOURNAL  
21 h 45 - DROIT DE CITE  
22 h 45 - JOURNAL

FR 3  
19 h 55 - FLASH  
20 h 00 - PROGRAMMES REGIONAUX  
20 h 30 - «CE MONDE A PART» film  
22 h 45 - JOURNAL

MARDI 16 DÉCEMBRE

TF 1  
18 h 45 - POUR LES JEUNES  
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES  
19 h 40 - UNE MINUTE POUR LES FEMMES  
19 h 45 - LE RENARD A L'ANNEAU D'OR  
20 h 00 - JOURNAL  
20 h 30 - QUOI ? DE QUI ?  
21 h 20 - CES ANNEES LA «1946-1970»  
22 h 20 - DE VIVE VOIX  
23 h 30 - JOURNAL

A 2  
18 h 30 - JOURNAL  
18 h 40 - LE PALMARES DES ENFANTS  
18 h 55 - DES CHIFFRES ET DES LETTRES  
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES  
20 h 30 - LES DOSSIERS DE L'ECRAN  
23 h 15 - JOURNAL

FR 3  
19 h 00 - POUR LES JEUNES  
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES  
19 h 55 - FLASH  
20 h 30 - WESTERNS, AVENTURES LES MONGOLS  
22 h 25 - JOURNAL

CE SOIR A 20 H 30 SUR TF 1 : L'avenir du futur

\* Désormais tous les lundis soirs TF1 programme un film de science-fiction. Ce soir : un film de 1961 réalisé par Val Guest «le jour où la terre prit feu». Il porte sur les dangers que comporte l'armement nucléaire : A New York des blizzards ravagent tout, en Russie les tornades se succèdent, tout cela parce que les Etats-Unis et l'URSS ont fait simultanément exploser une bombe atomique à chaque pôle, et du même coup la terre a changé d'orbite, elle se dirige vers le soleil. L'apparition de la science fiction à la télévision comme celle des films catastrophes au cinéma est une chose nouvelle. Si le film de ce soir permet de poser le problème de l'armement nucléaire nous reviendrons sur «le catastrophisme», et sa signification.



# portugal

## DISSOLUTION DU MFA, CHASSE AUX SOLDATS PROGRESSISTES

de notre correspondant  
Antoine JALLIEU

suite de la une

«Utiliser le dialogue et l'éclaircissement permanent suivant les principes : unité de doctrine, unité de commandement, tout ordre reçu ne doit pas être contesté, refusé ou ignoré» a commenté le chef d'état-major parlant de la restructuration de l'armée.

La première phase de cette restructuration est la démobilisation «des éléments considérés comme responsables de l'indiscipline dans les rangs» et le retour à leur habituelle place des officiers qui avaient été appelés à d'autres tâches. Mais «cela ne doit pas être considéré comme une quelconque répression politique». Cette restructuration s'entend avec la réorganisation et le contrôle de l'armement dans chaque unité et dans une autre phase, la réorganisation de l'implantation des unités dans le pays.

• l'ouverture des discussions avec les partis, de la révision du pacte MFA-partis.

En ouvrant la renégociation du pacte entre le MFA et les partis politiques, signé à la veille des élections de 74, en abandonnant jusqu'au sigle du MFA, les responsables actuels de l'armée portugaise tracent la voie qu'ils ont choisie : normalisation dans l'armée par la répression, la dispersion des éléments progressistes, renonciation à intervenir directement dans la vie politique, transfert de l'autorité vers les partis bourgeois par l'institution d'un système parlementaire similaire à ceux qui existent en Europe de l'Ouest. L'interview que nous publions montre que les soldats révolutionnaires ont pleinement conscience de la manœuvre réactionnaire et de la riposte qu'il faut y opposer.



Appel à une manifestation des commissions de travailleurs contre la réaction et le fascisme. Derrière la dissolution du MFA c'est le mouvement des masses qui est visé

### LES MESURES DANS LES CASERNES

Le régiment du Fort d'Almada est dissout, la GNR le remplace. Le RIOG, régiment d'infanterie opérationnel de Queluz : tous les militaires membres des commissions de soldats sont démobilisés.

- l'EPAM : la majorité des appelés est démobilisée.
- le RALIS : le serment sous la bannière fait le 21 novembre de «servir le peuple et la classe ouvrière pour la révolution» est annulé, tout soldat qui refuserait le nouveau (le traditionnel) sera emprisonné.
- le régiment de transmission : retour du commandant arrêté le 11 mars.
- à la base aérienne N° 1 (de l'état major) : 30 soldats et 16 sous-officiers démobilisés.

- régiment d'infanterie d'Estremoz : 19 officiers et 10 soldats démobilisés.

Quant aux perquisitions, elles se poursuivent, dans l'Alentejo une église et les maisons des militants d'organisations populaires ont été fouillées sans résultat. Dans la région de Santarem, deux paysans responsables d'une coopérative et un membre de la commission d'habitants ont été arrêtés sans explications et sont au secret depuis trois jours.

Quant aux 145 prisonniers (123 militaires et 16 civils officiellement dénombrés depuis le 25 novembre), ils sont toujours en incommunicabilité, ils ne connaissent pas encore l'acte d'accusation retenu contre eux et n'ont pas été autorisés à consulter des avocats.

## Giscard en Egypte : une caution à la politique réactionnaire de Sadate

Giscard après des démentis et des contre-démentis s'est finalement rendu à Ismaïlia, au bord du canal de Suez. Cette excursion a été, pour Giscard, l'occasion de rendre un vibrant hommage à

Sadate. Certes, les aspects économiques de cette visite ont été soulignés : Sadate a, pour grand projet, l'industrialisation et le développement économique de la zone du canal. Décidé à axer le

démarrage économique de l'Egypte sur celui du canal, Sadate veut y associer la France, pour profiter de son apport technologique. Cet apport pourrait se doubler d'un soutien politique de l'impérialisme français qui aiderait Sadate à desserrer l'emprise des USA et de l'URSS dans cette région. En rendant hommage à Sadate, Giscard lui a apporté une caution dont ce dernier ne manquera pas de se servir auprès des masses égyptiennes, pour faire figure de «leader» politique indépendant des USA et de l'URSS.

Mais en faisant l'éloge de ses qualités d'«homme d'Etat responsable», Giscard n'a fait qu'apporter la caution de l'impérialisme français à une politique très largement dictée par les USA. Cette visite sur le canal de Suez n'est pas la reconnaissance de la lutte armée du peuple égyptien pour récupérer ses territoires occupés et libérés en partie par les opérations militaires d'octobre 1973. Encore moins s'agit-il de la reconnaissance du combat contre le sionisme et l'impérialisme mené par les peuples arabes. Ce que Giscard a salué, c'est l'accord sur le désengagement dans le Sinaï, c'est la «nécessité pour tous les pays

de cette région d'avoir des frontières sûres», c'est l'affirmation de l'existence de l'entité sioniste comme «Etat» dans la région. Si l'impérialisme français, pour promouvoir ses intérêts dans la région, en vient à reconnaître officiellement au peuple palestinien le droit de disposer «d'une» terre, il subordonne cela à une «solution d'ensemble de la crise» dans la région, c'est à dire au maintien de l'Etat d'Israël par la conclusion d'accord de «paix» entre Israël et ses voisins arabes...

La portée du voyage de Giscard, et la matérialisation des ambitions impérialistes françaises dans la méditerranée ne pourront se mesurer que dans les mois à venir. C'est curieusement ce que Chirac signifiait à un journaliste de Al Haram qui l'interrogeait, en indiquant qu'il avait l'intention d'aller en Egypte dans six mois «afin de se rendre compte sur place des résultats de la visite au Caire du président». Il s'agira, effectivement de voir si cette visite qualifiée «d'historique, ie» ne sera pas déjà oubliée, noyée dans la rivalité des deux superpuissances au Moyen-Orient.

Camille NOËL

## interview d'un soldat démobilisé

Quotidien du Peuple : Tu étais membre d'une commission de soldats démobilisés. Veux-tu expliquer ce que signifie la décision de démobilisation des soldats considérés comme «responsables de l'indiscipline dans les rangs» ?

«D'abord, cette décision est déjà entrée en application dès le lendemain du 25 novembre, au Ralis, à la PM, à l'EPAM mais maintenant, elle s'étend à tous les régiments. Le dernier en date est le régiment d'Estremoz. Cela montre clairement la tentative de la bourgeoisie de sauver son armée traditionnelle qui commençait à lui échapper. Depuis le 11 mars, les luttes des travailleurs avaient atteint des formes supérieures alors, nous, soldats, commençons à nous apercevoir que nous sommes les fils du peuple, c'est à ses côtés que nous devons être, c'est de lui que nous devons recevoir les ordres. Alors en ce moment, l'élimination des camarades les plus combattifs est une tentative pour détruire la lutte de classe et faire fonctionner l'armée au service de la bourgeoisie. Faire une armée traditionnelle avec le vieil «ordre et discipline» où on prétend que les intérêts des soldats sont ceux de la nation, sont les mêmes que ceux des généraux alors que les soldats gagnent 248,5 escudos et les généraux 20 000 escudos. La bourgeoisie pense que les soldats sont stupides et que l'élimination des plus avancés va arrêter les autres. C'est ne pas comprendre que c'est la propre lutte de tous les soldats qui a dégagé les éléments les plus combattifs qui ont pris la tête. Les conditions d'humiliation, d'aviilissement de la personnalité, la négation totale des droits les plus élémentaires vont continuer à s'aggraver. Les camarades qui restent dans les casernes ne seront pas passifs. Nous sommes certains que d'autres soldats prendront notre place pour se mettre à la tête des luttes».

QdP : Que penses-tu de la réorganisation de l'armement et de l'implantation des unités dans le pays ?

«Les soldats de la PM, du Ralis ou autre ne peuvent pas être tous démobilisés, alors la bourgeoisie se prépare au cas où ils bougeraient, à les mettre dans des régiments ne dis-

posant d'aucun armement opérationnel ou à les mettre dans des régions du pays où ils seront loin de la classe ouvrière, loin du peuple».

QdP : Expulsés des casernes, quelles sont vos perspectives de lutte ?

«Il est clair que, en ce moment, nous ne pouvons pas arrêter la lutte. Nous, soldats expulsés, n'allons pas rester inactifs, nous allons nous organiser et aider pour que la lutte que nous avons commencée dans les casernes se poursuive victorieusement. Plus que jamais, la lutte devra être liée aux organisations populaires. La grande majorité des camarades démobilisés va se retrouver au chômage et les camarades vont mettre leur expérience au service de la classe ouvrière, du peuple. Les quatre points de la lutte des soldats sont les suivants :

1°) la lutte pour la démocratie dans les casernes. Les conquêtes déjà obtenues pour détruire les commissions de soldats, les assemblées générales, sont des droits justes et indispensables pour éviter que la bourgeoisie utilise les soldats contre le peuple.

2°) lutte pour le maintien et la défense des conquêtes populaires. Notre lutte a toujours et doit toujours être liée à celle de tous les travailleurs et cette liaison doit être faite à travers les organes de volonté populaire qui doivent se consolider, s'unifier.

3°) pour la libération des camarades emprisonnés. En ce moment beaucoup de camarades qui n'ont participé à aucune action sont en prison et après le 25 novembre s'est abattue une série d'arrestations sur le mouvement des soldats, sur les meilleurs fils du peuple, à l'intérieur et à l'extérieur des casernes (des soldats du RAST, régiment de Porto ou du CICAP, régiment qui a mené une lutte en septembre-octobre, des membres de commissions d'habitants ou de travailleurs).

4°) contre l'escalade fasciste : une vaste campagne anti-fasciste et anti-impérialiste. Car la situation actuelle et le groupe des «neuf» ouvrent les portes au fascisme (perquisitions pour la recherche des armes, rappelons-nous le Chili)».

### EN BREF

ESPAGNE : 2 000 MANIFESTANTS A BILBAO

Près de 2 000 manifestants ont défilé hier dans les rues de Bilbao pour réclamer la libération des prisonniers politiques. Ils se sont heurtés aux forces de répression. Six personnes ont été arrêtées.

TIMOR : L'ONU CONTRE L'INDONESIE

L'Assemblée Générale de l'ONU a voté une résolution exigeant de l'Indonésie le «retrait de ses troupes du territoire de Timor afin de permettre au peuple timorais d'exercer librement son droit à l'autodétermination». De son côté, le ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique de Timor, Ramos Horta, a déclaré que, «malgré les tueries à grande échelle des civils commises par les troupes indonésiennes», le Fretilin tenait encore les deux tiers de la capitale, Dili.

SAHARA OCCIDENTAL : LE POLISARIO MENE LA LUTTE CONTRE LES TROUPES MAROCAINES !

Les combats continuent contre les troupes marocaines qui ont envahi le Sahara Occidental. Les trois quarts de la ville de Smara sont sous contrôle direct du Front Polisario. Les forces armées ont réussi à reconquérir à la suite de combats livrés contre les troupes d'invasion. Les forces armées du Front Polisario après avoir attaqué un convoi militaire d'une centaine de blindés, encerclaient avant-hier le «Fort de Tercio» où se sont retranchés les troupes marocaines.